



Licenciement economique abusif

Par **danicomman**, le **26/09/2009** à **12:47**

Bonjour,rnrnMon amie a fait l'objet d'un licenciement economique au mois de juin 2009 .rnrnElle travaillait en cdi depuis 2ans dans une petite entreprise de 4 salariés ou celle-si abritait sur deux niveaux un magasin de vente d'appareil photo en bas et un magasin de location de film video et cybercafé en haut, le tout appartenant et geré par le même patron.rnrnMon amie etait seule responsable de l'espace video locatif et du cybercafé tandis que les trois autres employés etaient vendeur en appareil photo.rnrnSelon le motif du licenciement de mon amie, l'espace de location video ne permettant plus de subvenir seule a son fonctionnement (renouvellement de films + salaire de mon amie) le patron decida d'arreter cette activité, n'etant plus rentable pour son entreprise.rnrnLe licenciement economique fut donc choisi et mon amie a opté pour une convention de reclassement personnalisé.rnrnLe 25 septembre 2009, 3 mois apres, nous avons été choqué de constater que sur les offres d'emploi de l'ANPE (pole emploi), l'entreprise en question était a la recherche d'un employé en tant que vendeur pour appareil photo.De plus aucune qualification specifique n est exigé.rnrnNous avons l'impression d'avoir été victime d'un licenciement abusif, lors de l'entretien prealable du licenciement avec le patron, aucune demarche de reclassement n'a été évoqué par celui-ci, laissant sous entendre que l'entreprise ne pouvait plus assurer financièrement un 4eme salarié.rnPourtant 3mois apres ce licenciement economique une recherche d' un 4eme employé en tant que vendeur avec possibilité de formation pour un cdi a temps plein est apparut.rnrnNous avons l'impression que ce patron n'a pas été honnete en vers mon amie et a profité que son espace de location video aille mal pour se debarrasser de celle-ci.rnrny-t-il faute de la part de ce patron ? des dommages peuvent-ils etre réclamé ?rnrnen vous remerciant.

Par **agostino**, le **15/12/2009** à **21:39**

Bonsoir,
Je suis dans un peu le meme cas que ton amie, j'ai été victime du meme genre de malhonneteté de la part de mon ancien employeur!! Peux tu me dire ce qu'à fait ton amie et si il y a eu une solution.
Merci d'avance.